INSTRUCTIONS DE COURSE

Movember challenge
- Régate J80 -

8 Novembre 2026
Les Sports Nautiques Sablais – Grade 5C

PRÉAMBULE

PARTIR DU PONTON

Laisser les amarres au ponton sauf la garde qui servira de bout de remorquage et qu'il faudra laisser à poste jusqu'au retour ponton..
La navigation à la voile est interdite dans le port et dans le chenal. Les bateaux seront pris en remorque par deux par des semi-rigides de l'organisation.

RENTRER AU PORT

La navigation à la voile est interdite dans le chenal et le port. A l'issue de la dernière course du jour vous devrez vous rapprocher de l'entrée du chenal pour être pris en remorque par deux par des semi-rigides de l'organisation. Arrivés au ponton, vous devrez amarrer le bateau avec les amares disponibles sur le ponton et mettre en place la garde (bout de remorquage).

AU PONTON APRÈS LA NAVIGATION

L'équipage ayant ramené le bateau, doit

Rincer le pont

- Vérifier l'état de fatigue des drisses et écoutes, filières, etc...
- Vérifier les voiles (nombre de lattes, déchirures, ...)
- Lover les écoutes
- Signaler toutes les avaries ou les absences de matériel constatées
- Nettoyer la cabine et déposer les sacs de détritus dans les containers prévus à cet effet.

SNS – Instructions de course – Movember challenge -8 Novembre 2026

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

1.1 L'épreuve est régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile,
- Les règlements fédéraux,

1.2 Les règles de classe ***J80*** ne s'appliquent pas.

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre, ou de l'orientation sexuelle des autres participantes ou accompagnateurs. Un concurrent ou un accompagnateur qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2**.1** Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1h avant le premier signal d'avertissement du dimanche 4 octobre 2026.

2.2 Conformément à la RCV 90.2(c), des modifications orales aux IC pourront être faites sur l'eau. Elles seront signalées par l'envoi du 3ème substitut avec trois signaux sonores. Un arbitre ou un membre de l'autorité organisatrice (AO) les communiquera à chaque équipage qui devra accuser réception.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne à l'adresse :
https://sportsnautiquessablais.com/calendrier-des-regates/calendrier-general-2026/4hab2026/20261004-octobre-rose/

3.2 Le PC course est situé au Club House de Port Olona.

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF *72*

3.5 [DP] La présence des skippers ou d'un représentant de l'équipage est obligatoire au briefing du dimanche 8 Novembre 2026 à 09h00 (Club House Port Olona).

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés sur le bateau comité au ponton.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 L'envoi et l'affalé des signaux faits à terre seront annoncés par VHF (canal 72). L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Horaires

Dimanche 4 octob **re 2026**	
08h00 - 09h00	Confirmation des inscriptions (Club House Port Olona)
09h00	Briefing coureurs(Club House Port Olona)
09h15	Départ ponton
10h00	Premier signal d'avertissement – courses à suivre
13h00	Dernier signal d'avertissement
13h30	Remise des prix et buffet

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **au moins 3 minutes avant l'envoi du signal *d'avertissement.***

7. ZONE DE COURSE

La zone de course est indiquée en annexe « Zone de Course », avec les éventuelles restrictions ou obligations.

8. LES PARCOURS

8.1 Le parcours est décrit dans l'annexe « Parcours » qui précise l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté requis de chaque marque.

8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur du premier bord du parcours.

9. MARQUES

9.1 Les marques de départ, de parcours, de changement de parcours et d'arrivée sont définies en annexe « Parcours ».

9.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

9.3 En cas d'absence d'une des marques d'une porte et sans possibilité de remplacer cette marque, la marque restante est à contourner en la laissant à bâbord.

10. LE DÉPART

10.1 La RCV 26 est modifiée comme suit :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Envoi du pavillon **J 80**	Un	Signal d'avertissement
2	Envoi pavillon P ou U	Un	Signal préparatoire
1	Affalé pavillon P ou U	Un long	Une minute
0	Affalé pavillon **J 80**	Un	Signal de départ

10.2 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

10.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

11. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

11.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

12. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau arrivée et le côté parcours de la marque d'arrivée définie en annexe parcours.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

14.1 Le temps cible est de 30 **minutes** pour chaque course. Le manquement à respecter ce temps cible ne pourra donner lieu à demande de réparation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1).

14.2 Le délai pour finir après le premier bateau ayant effectué le parcours est de 5 minutes.

14.2 Le délai pour finir est le temps dont les bateaux disposent pour arriver après que le premier bateau a effectué le parcours et fini. Les bateaux ne finissant pas dans ce délai et qui, par la suite, n'abandonnent pas, ne sont pas pénalisés ou n'obtiennent pas réparation seront classés hors délai (TLE) sans instruction. Un bateau classé TLE (Time Limit Expired) doit recevoir les points de la place d'arrivée du dernier bateau qui a fini plus un point. Ceci modifie les RCV, A5.1, A5.2 et A10.

16. CLASSEMENT

16.1 Une course doit être validée pour constituer un classement.

16.2 Courses retirées

Si au moins 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des score de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

17. RÈGLES DE SÉCURITÉ

17.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

17.3 Le canal VHF utilisé en course est le **72.**

17.4 Chaque bateau sera équipé d'une VHF portable fournie par l'organisation pour toute la durée de l'épreuve.

17.5 Les équipements individuels de flottabilité (aide à la flottabilité ou gilet de sauvetage) ne seront pas fournis par l'autorité organisatrice. En conséquence **chaque membre d'équipage devra apporter cet équipement individuel de flottabilité, celui-ci devra être en bon état et conforme aux normes de la Division 240.**

17.6 Les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40.

18. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'ÉQUIPEMENT

18.2 Nombre d'équipiers embarqués : 4 à 5 incluant le skipper.

18.3 Lors de l'inscription du bateau à la compétition, le skipper confirme la constitution de son équipage et doit préciser le nombre d'équipiers embarqués, skipper compris.

20. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit :

- Bateaux comité et organisation : Pavillon SNS

21. ACCOMPAGNATEURS

21.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

21.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche
- Un dispositif de coupe circuit de secours.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

22 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux dans les sacs fournis et déposés dans les containers adaptés sur le quai.

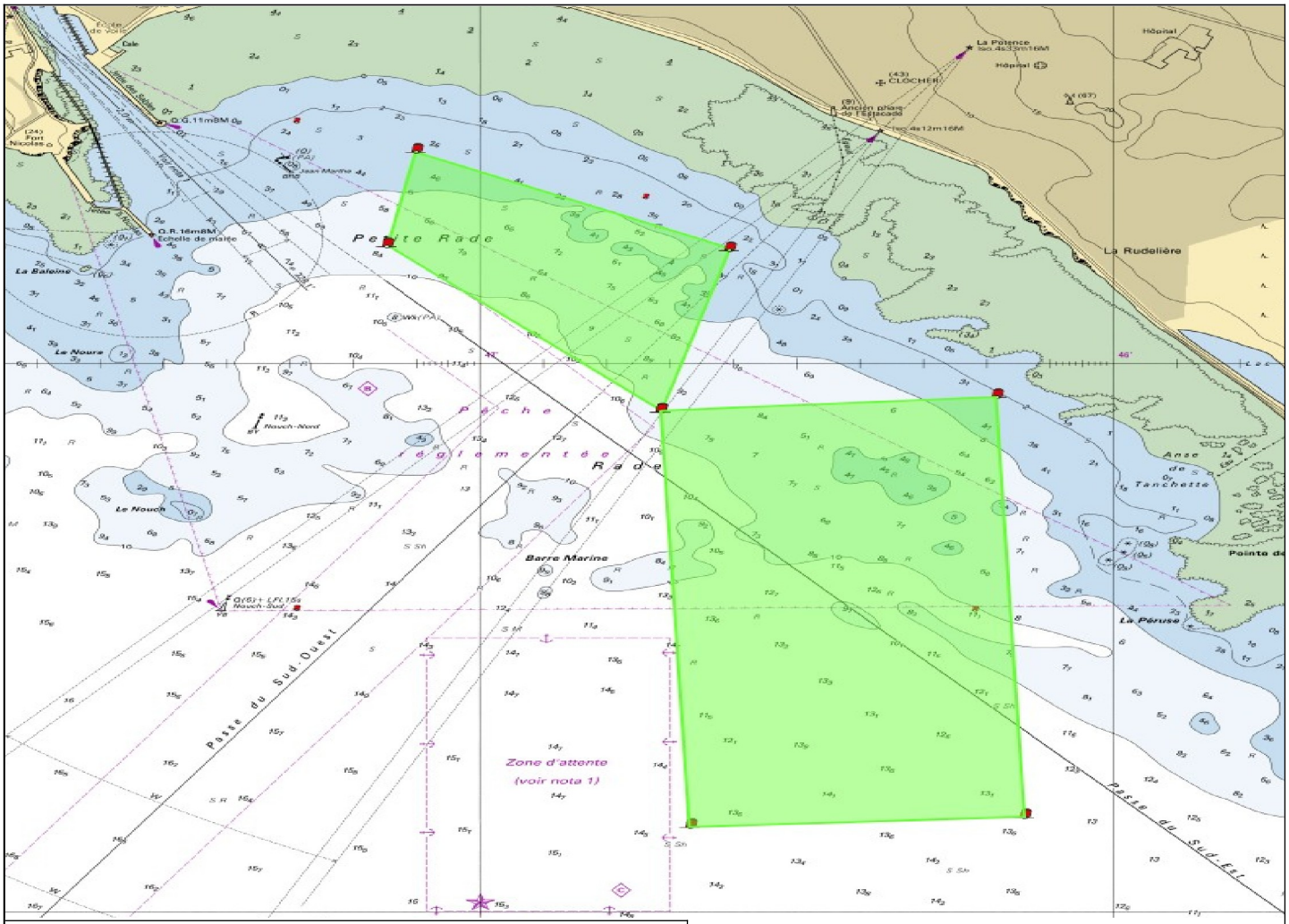
23. PRIX

Des prix seront décernés.

ARBITRES DÉSIGNES

Président-e du comité de course : Hervé CHASTEL
Comité de course adjoint : Joël DURAND
Commissaire aux résultats : Patrice ARNOUX

ANNEXE ZONES DE COURSE



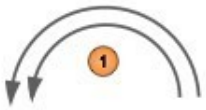
ZONE NORD délimitée par les points fictifs suivants :

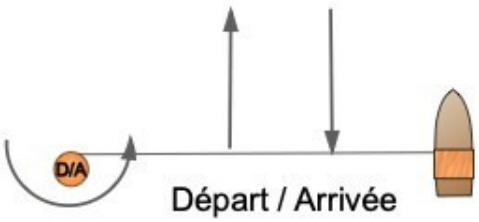
- **NW :**46° 29.385 N / 1° 47.102 W
- **SW :**46° 29.214 N / 1° 47.148 W
- **NE :**46° 29.207 N / 1° 46.608 W **SE :**46° 28.912 N / 1° 46.715 W

ZONE SUD délimitée par les points fictifs suivants :

ANNEXE PARCOURS









Parcours : Départ - 1 - D/A - 1 - Arrivée

Marques de parcours:
- marque D/A: bouée frite orange
- marque 1: bouée frite orange